



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-22577>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **26-22577**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SAS D'AMÉNAGEMENT BASTIDE NIEL

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 80936911900015

Ville : Bordeaux

Code postal : 33000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 33

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.demat-ampa.fr

Identifiant interne de la consultation : OP560ACTXELEC26-30

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Aménagement - BMA

Numéro de téléphone du contact : +33 556993199

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 07/04/2026 à 14:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Pouvoir adjudicateur

Critères d'attribution : N1-Prix des prestations - 70.0 %, sur la base des quantités estimatives N2-Valeur technique - 30.0 % Pour le détail, se référer au règlement de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre de travaux d'éclairage public ZAC Bastide Niel à Bordeaux

Code CPV principal - Descripteur principal : 45311000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Accord-cadre privé de travaux d'éclairage public sur le site de la ZAC Bastide Niel pour le compte de la SAS d'Aménagement Bastide Niel dans le cadre de la réalisation de la ZAC « Bastide Niel » qui lui a été concédée par BORDEAUX MÉTROPOLE par délibération du 23 mai 2014 et traité de concession signé le 7 juillet 2014. La mission confiée au titulaire porte sur des prestations relevant d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire sans minimum et avec un maximum d'une valeur cumulé de 2 500 000 € HT pour des prestations de travaux divers à réaliser sur le site de la ZAC Bastide Niel, pour une durée de 4 ans. Il fait suite à un premier accord-cadre d'une durée de quatre ans portant sur des prestations semblables. Les prestations détaillées de l'accord-cadre figurent dans le Dossier de Consultation des Entreprises.

Lieu principal d'exécution du marché : Bordeaux

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les entreprises désirant toutefois se rendre sur le site devront en faire la demande sur la plateforme. Aucune question ne devra être posée lors de cette visite. Si l'entreprise a des questions, elle adressera une demande écrite à <https://demat-ampa.fr>. Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire de l'accord-cadre, en application des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouvel accord-cadre pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre. Toutefois la valeur maximale de l'accord-cadre fixée à l'Acte d'Engagement ne pourra être dépassé.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/03/2026